



# Fiche signalétique

Date d'émission : 20-janv.-2023

Date de révision : 19-Jun-2024

Version 2

## 1. IDENTIFICATION

### Identificateur de produit

Nom du produit Soraduo A

### Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité ADAMA-345-CA-FR

Synonymes Aucun

Numéro(s) d'enregistrement 34155 (Loi sur les produits antiparasitaires)

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Fongicide

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

#### Identificateur du fournisseur initial

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.  
300-191 Lombard Avenue  
Winnipeg, Manitoba R3B 0X1  
1-855-264-6262

#### Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Pour le feu, le déversement et / ou le contact de fuite INFOTRAC:1-800-535-5053 (Amérique du Nord) 1-352-323-3500 (International) Pour les urgences médicales et les questions de santé / sécurité, contactez ProPharma Group: 1-877-250-9291

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Vue d'ensemble des procédures d'urgence** Ce produit chimique est un produit enregistré par la Loi canadienne sur les produits antiparasitaires et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité et pour les étiquettes sur le lieu de travail des produits chimiques homologués non-PCPA. Voir la section 15 pour plus d'informations. Ce produit a été classé selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et la Norme américaine de communication des dangers (HCS 2012).

Aspect Liquide jaune

État physique Liquide

**Classification**

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1

**Mentions de danger**

Nocif en cas d'ingestion  
Nocif par inhalation  
Provoque une irritation cutanée  
Provoque une sévère irritation des yeux  
Peut provoquer une allergie cutanée

**Conseils de prudence - Prévention**

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation  
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit  
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols  
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé  
Il ne faut pas que les vêtements de travail contaminés quittent le lieu de travail  
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

**Conseils de prudence - Réponse**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin  
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon  
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation  
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin  
EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer  
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise  
EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise  
Rincer la bouche

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/réceptacle dans une usine d'élimination des déchets approuvée

**Autres informations**

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### Substance

Non applicable.

#### Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Acetophenone	98-86-2	31-34	-	-
Prothioconazole	178928-70-6	20-26	-	-
2-Pyrrolidinone, 1-octyl-	2687-94-7	10-15	-	-

### 4. PREMIERS SOINS

#### Description des premiers soins

##### **Conseils généraux**

Lorsque possible, utilisez le contenant ou l'étiquette du produit lorsque vous appelez un centre anti-poison ou un médecin ou que vous vous soumettez à un traitement.

##### **Contact avec les yeux**

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

##### **Contact avec la peau**

En cas de contact, laver immédiatement la peau avec de l'eau ou de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.

##### **Inhalation**

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Donner de l'oxygène si la respiration est difficile. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consultez un médecin. Consulter un médecin pour un traitement ultérieur.

##### **Ingestion**

Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

##### **Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins**

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

#### Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

##### **Symptômes**

Nocif en cas d'ingestion. Nocif par inhalation. Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée.

#### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

##### **Note aux médecins**

Traiter en fonction des symptômes.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat. Poudre chimique sèche, CO <sub>2</sub> , eau pulvérisée ou mousse antialcool.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Non déterminé.
<b>Dangers particuliers associés au produit chimique</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Fumée, vapeurs, et des oxydes de carbone.
<b>Données sur les risques d'explosion</b>	
<b>Sensibilité aux chocs</b>	Aucun.
<b>Sensibilité aux décharges électrostatiques</b>	Aucun.
<b>Équipement de protection particulier pour les pompiers</b>	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

**Précautions personnelles** Porter des vêtements de protection comme décrit dans la section 8 de cette fiche de données de sécurité. Isolate hazard area. Empêcher le personnel inutile et non protégé de.

### Précautions relatives à l'environnement

**Précautions relatives à l'environnement** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Ne pas laisser s'écouler dans un égout, sur le sol ou dans un plan d'eau. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Les autorités locales doivent être avisées si des déversements importants ne peuvent pas être contenus. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires. Voir la section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

**Méthodes de confinement** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Endiguer loin devant le déversement : utiliser du sable sec pour contenir le flux de matière.

**Méthodes de nettoyage** Absorber avec une matière absorbante inerte (par ex., sable, gel de silice, liant acide, liant universel, sciure de bois). Transfert absorbant contaminé, le sol et d'autres matériaux pour conteneurs pour l'élimination. Pour l'élimination des déchets, voir section 13 de la FDS.

**Prévention des dangers secondaires** Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

#### **Conseils sur la manutention sécuritaire**

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-à-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter de respirer les vapeurs ou la brume. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Ne pas contaminer l'eau, les aliments ou les aliments pour animaux par le stockage, l'élimination ou le nettoyage de l'équipement. Ouvrir et manipuler le contenant avec précaution.

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

#### **Conditions d'entreposage**

Une protection contre le gel est recommandée. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Magasin fermé à clé. Garder hors de la portée des enfants. Conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine et à l'abri de la lumière directe du soleil. Ne pas utiliser de récipients pour aliments ou boissons pour le mélange ou le stockage. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Conserver à l'écart des aliments, des boissons, des graines et des aliments pour animaux. Store above 0°C.

#### **Matières incompatibles**

Aucun connu

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

#### **Limites d'exposition**

Nom chimique	Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Ceilings	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Ceilings	TWA - Ontario	Québec
Acetophenone 98-86-2	TWA: 10 ppm TWA: 49 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 ppm	TWA: 10 ppm	TWA: 10 ppm TWA: 49 mg/m <sup>3</sup>

### Contrôles techniques appropriés

#### **Mesures d'ingénierie**

Veillez vous référer à l'étiquette du produit. À utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Utiliser des enceintes de traitement, une ventilation par aspiration locale ou d'autres contrôles techniques pour maintenir l'exposition des travailleurs aux contaminants en suspension dans l'air en dessous des limites recommandées ou réglementaires.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

#### **Protection des yeux/du visage**

Utilisez des lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial lorsqu'un contact peut se produire.

#### **Protection de la peau et du corps**

Porter des gants, des chaussures et des vêtements de protection résistants aux produits chimiques adaptés au risque d'exposition. Viton ou d'autres gants imperméables sont requis. Une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures sont suggérés comme exigence minimale en matière de vêtements de travail.

#### **Protection respiratoire**

Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Porter un respirateur approprié approuvé NIOSH/MSHA si la ventilation est inadéquate.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Les autorités locales doivent être informées si des déversements importants ne peuvent pas être contenus. Ne pas déverser dans les égouts, sur le sol ou dans un plan d'eau. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

**Considérations générales sur l'hygiène**

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit. Retirez rapidement tous les vêtements contaminés et lavez-les avant de les réutiliser. Laver ou jeter les vêtements contaminés. Jeter les articles en cuir contaminés. Se laver soigneusement le visage, les mains et toute zone de peau exposée après manipulation. Jeter les vêtements et autres matériaux absorbants qui ont été trempés ou fortement contaminés par le concentré de ce produit. Ne les réutilisez pas. Suivez les instructions du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'EPI. S'il n'y a pas de telles instructions pour les produits lavables, utilisez un détergent et de l'eau chaude. Gardez et lavez l'EPI séparément des autres vêtements.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>État physique</b>	Liquide
<b>Aspect</b>	Liquide jaune
<b>Couleur</b>	Jaune
<b>Odeur</b>	Non déterminé
<b>Seuil de perception de l'odeur</b>	Non déterminé

**Propriété****Valeurs****Remarques • Méthode**

<b>pH</b>	6.5-7.5 (1% aqueous solution)	
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Point initial d'ébullition et plage d'ébullition</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Point d'éclair</b>	94.4 °C / 201.9 °F	
<b>Taux d'évaporation</b>	Non déterminé	
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Liquid-Not applicable	
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		
<b>Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Pression de vapeur</b>	Non déterminé	
<b>Densité de vapeur</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Densité relative</b>	1.03-1.13 g/mL	
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Non déterminé	
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Non déterminé	
<b>Coefficient de répartition</b>	Non déterminé	
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Température de décomposition</b>	Non déterminé	
<b>Viscosité cinématique</b>	26 mm <sup>2</sup> /s	
<b>Viscosité dynamique</b>	Non déterminé	
<b>Propriétés explosives</b>	Pas un explosif.	
<b>Propriétés comburantes</b>	Pas un oxydant.	

**Autres renseignements**

<b>Point de ramollissement</b>	Non déterminé
<b>Masse moléculaire</b>	Non déterminé
<b>Teneur en COV</b>	Aucune donnée disponible
<b>Masse volumique du liquide</b>	Non déterminé
<b>Masse volumique apparente</b>	Non déterminé

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Réactivité</b>	Pas réactif dans des conditions normales.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>Risques de réactions dangereuses</b>	Aucun dans des conditions normales de traitement.
<b>Polymérisation dangereuse</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
<b>Conditions à éviter</b>	Chaleur, flammes et étincelles. Extreme temperatures and direct sunlight. Exposition à l'air ou à l'humidité sur des périodes prolongées. Refer to Section 7.
<b>Matières incompatibles</b>	Aucun connu.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les voies d'exposition probables

#### Renseignements sur le produit

<b>Contact avec les yeux</b>	Éviter le contact avec les yeux.
<b>Contact avec la peau</b>	Éviter le contact avec la peau.
<b>Inhalation</b>	Nocif par inhalation.
<b>Ingestion</b>	Nocif en cas d'ingestion.

### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

**Symptômes** S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

#### Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

<b>ETAmél (orale)</b>	>300
<b>ETAmél (cutané)</b>	7,517.10
<b>ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)</b>	315.24

**Toxicité aiguë inconnue** Aucun renseignement disponible

#### Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Acetophenone 98-86-2	= 900 mg/kg ( Rat )	= 3300 mg/kg ( Rat )	> 2.130 mg/L ( Rat ) 8 h
Water 7732-18-5	> 90 mL/kg ( Rat )	-	-
Prothioconazole 178928-70-6	> 6200 mg/kg ( Rat )	> 2000 mg/kg ( Rat )	> 5 mg/L ( Rat ) 4 h
2-Pyrrolidinone, 1-octyl- 2687-94-7	= 2050 mg/kg ( Rat )	> 4000 mg/kg ( Rat )	-

**Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Provoque une irritation cutanée.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Provoque une sévère irritation des yeux.
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Peut provoquer une allergie cutanée.
<b>Cancérogénicité</b>	Ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou potentiellement cancérogène inscrit par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.

**12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

**Écotoxicité** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Acetophenone 98-86-2	-	LC50: =162mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =155mg/L (96h, Pimephales promelas)	EC50 = 15.5 mg/L 15 min	-

**Persistance/Dégradabilité** Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation** Aucun renseignement disponible.

**Mobilité**

Nom chimique	Coefficient de partage
Acetophenone 98-86-2	1.65
2-Pyrrolidinone, 1-octyl- 2687-94-7	4.15

**Autres effets nocifs** Aucun renseignement disponible.

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes de traitement des déchets**

**Déchets de résidus/produits inutilisés** Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

**Emballage contaminé** Ne pas réutiliser les contenants vides.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

**Remarque** S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales dont 49 CFR 171.4(C)(2) et TDG 1.45.1

**DOT** UN3082, Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (1-Octyl-2-pyrrolidinone), 9, III

**TMD** UN3082, Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (1-Octyl-2-pyrrolidinone), 9, III

**IATA** UN3082, Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (1-Octyl-2-pyrrolidinone), 9, III

**IMDG** UN3082, Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (1-Octyl-2-pyrrolidinone), 9, III



## 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

### INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

#### Règlements internationaux

**Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone** Non applicable

**La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants** Non applicable

**La Convention de Rotterdam** Non applicable

#### Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELI NCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AIIC
Acetophenone	X	X	X	X	X	X	X	X
Prothioconazole	X							
2-Pyrrolidinone, 1-octyl-	X	X	X	X	X		X	X

#### **Légende :**

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

**IECSC** - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

**KECL** - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

**PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

**16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION****NFPA**  
**HMIS**Risques pour la santé - Inflammabilité 1  
Risques pour la santé - Inflammabilité 1Instabilité -  
Dangers physiques -Dangers particuliers -  
Protection individuelle  
Non déterminé**Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps)  
STEL STEL (Limite d'exposition de courte durée)  
Valeur plafond Valeur limite maximale  
\* Désignation de la peau

Date de révision : 19-Jun-2024

Note de révision: Mise à jour réglementaire.

**Avis de non-responsabilité**

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

**Fin de la fiche signalétique**